

COMMUNE DE BREAU ARRÊTES

Arrêté n°24-11

Objet : Réglementation de la circulation, de la rue de la Chapelle Gauthier

Le Maire de BREAU

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2212-1, L. 2212-2 et L. 2213-1, L. 2213-6 et suivants;

VU la le code de la Voierie routière, et notamment ses articles R. 44, R. 225 et R. 225-1,

Vu la demande d'arrêté de police de la circulation formulée par l'entreprise INEO, domicilié 9 rue Edouard Branly, 45700 VILLEMANDEUR représenté par Madame NONONE Samantha

CONSIDÉRANT que les travaux de remplacement du réseau d'éclairage public entre deux points lumineux nécessitent de prendre des mesures temporaires de restrictions à la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers de la route et des agents exécutant les travaux à partir du 01 Aout 2024 et pendant une durée de 60 jours.

CONSIDÉRANT qu'il convient de réglementer la circulation et le stationnement dans cette rue durant le remplacement.

ARRÊTE

Article 1

La société INEO domicilié 9 rue Edouard Branly, 45700 VILLEMANDEUR, est autorisé à effectuer le remplacement du réseau d'éclairage public entre deux points lumineux, à partir du 01 aout 2024 et ceux pendant 60 jours à l'adresse : D57 – RUE DE LA CHAPELLE GAUTHIER, 77720 BREAU.

Article 2

Le stationnement sera interdit au droit du chantier.

Article 3

Le dépassement sera interdit.

Article 4

L'entrepreneur sera tenu de mettre en place et entretenir, sous sa responsabilité, la signalisation diurne et nocturne appropriée à l'état du chantier.

Article 5

Les services techniques de la Mairie, et l'entrepreneur sont chargés chacun en ce qui le concerne de veiller à l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bréau le 22 juillet 2024

Le Maire,

Alain THIBAUD



- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Envoyé en préfecture le 23/07/2024

Reçu en préfecture le 23/07/2024

Publié le

ID : 077-217700525-20240722-24_11-AR